

Bibliothèque nationale du Canada

**Budget des dépenses
2003-2004**

**Partie III : Rapport sur les plans et les
priorités**

Bibliothèque nationale du Canada

Budget des dépenses 2003-2004

Partie III : Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

Messages

Message de la Ministre	1
Message de l'Administrateur général	3
Déclaration de la direction	5

Section I : Raison d'être	7
--	----------

Section II : Survol de la planification.....	7
---	----------

Section III : Plans et priorités par résultat stratégique

Résultat stratégique 1 : Protection et préservation de la collection de la Bibliothèque nationale du Canada	13
Résultat stratégique 2 : Accès gratuit aux connaissances sur le Canada pour tous les Canadiens et rayonnement de la collection nationale au Canada et dans le monde	18
Résultat stratégique 3 : Renforcement et enrichissement de la collection nationale	22
Résultat stratégique 4 : Mise en œuvre d'un programme de gestion	25
Données sur le rendement	30

Section IV : Organisation

Structure de l'organisme	32
Relations entre les secteurs d'activité et les résultats stratégiques 2003-2004	36
Structure de reddition de comptes sur la gestion	37

Dépenses prévues de 2003-2004 à 2005-2006	39
---	----

Annexe A : Données financières

Tableau 1 : Sommaire des paiements de transfert	41
Tableau 2 : Recettes non disponibles	41
Tableau 3 : Dépenses prévues nettes et équivalents temps plein (par secteur d'activité)	42
Tableau 4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2003-2004	43

Annexe B : Projets collectifs dans l'ensemble du gouvernement

Culture canadienne en ligne : Contribution du Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada	44
Stratégie Gouvernement en direct : Groupe de travail sur le Gouvernement en direct	47

Annexe C : Autres renseignements

Référence	50
-----------------	----

Message de la Ministre

De plus en plus, les Canadiens et les Canadiennes s'ouvrent à leur culture et à leur diversité et célèbrent leur identité canadienne. Être Canadien, c'est apprécier la différence et la richesse culturelle que nous procure notre diversité.

Les dix-huit organismes et sociétés d'État qui forment le portefeuille du Patrimoine canadien tendent à renforcer notre identité et notre sentiment d'appartenance et à faire de notre diversité une force agissante dans tous les domaines : culturel, social, politique ou économique.

En cette ère de mondialisation, les Canadiens et les Canadiennes ne peuvent tenir pour acquises leurs valeurs, leur culture et leur identité. Nous devons donc promouvoir l'expression de ces valeurs qui nous tiennent à cœur et qui forgent cette identité.

Les organismes qui constituent le ministère du Patrimoine canadien sont fiers de contribuer, avec leurs nombreux partenaires, à soutenir le travail et la réussite de nos artistes, de nos créateurs et de nos athlètes, et de tous ceux qui souscrivent à nos valeurs et participent à la vitalité du Canada. Par leur action, les membres du portefeuille de Patrimoine canadien nous invitent à en apprendre davantage sur notre histoire et notre culture. Ils nous aident à définir nos valeurs, à approfondir notre compréhension mutuelle et à renforcer les liens qui nous unissent.

La Bibliothèque nationale du Canada et les Archives nationales du Canada, qui participent aussi au portefeuille du Patrimoine canadien, amorcent un important processus de transformation. Dans le Discours du trône, prononcé le 30 septembre 2002, la Gouverneure générale du Canada a annoncé l'intention du gouvernement de créer une nouvelle institution regroupant la Bibliothèque nationale et les Archives nationales en une seule organisation : la Bibliothèque et les Archives du Canada. Non seulement cette institution renforcera-t-elle la capacité du gouvernement à préserver notre patrimoine, mais elle permettra à tous les Canadiens de mieux se renseigner sur leur histoire.

J'espère que le présent rapport trouvera un écho favorable auprès des citoyens canadiens. La Bibliothèque nationale du Canada a pris l'engagement de mieux les servir, de promouvoir leur participation et de les aider à prendre la place qui leur revient dans la société.



Sheila Copps

Message de l'Administrateur général

La Bibliothèque nationale célébrera son 50^e anniversaire en 2003. Au cours des cinquante dernières années, notre institution a relevé de nombreux défis sociaux et technologiques et a connu bien des transformations. Elle a su faire preuve de souplesse et s'adapter aux besoins de ceux qu'elle a pour mission de servir et s'est affirmée en tant qu'institution culturelle de grande valeur. Le savoir-faire de la Bibliothèque nationale du Canada est reconnu dans le monde entier.

Dans le Discours du trône prononcé le 30 septembre 2002, le gouvernement annonçait son intention de créer un nouvel organisme résultant de la fusion de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales du Canada. Le 2 octobre 2002, l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, annonçait la création de la nouvelle institution, déclarant que « cet organisme, moderne, dynamique et d'envergure internationale, répondra au désir du grand public d'en connaître davantage sur le Canada ».

La nouvelle institution mettra à profit les collections, les traditions et le savoir-faire de longue date de la Bibliothèque et des Archives et profitera de la synergie créée par la fusion de ces deux organisations dynamiques. La Bibliothèque et les Archives du Canada regrouperont toutes les formes d'information, publiées ou non, sur le Canada – la population, la culture, la société et les valeurs canadiennes – et sur la place de notre pays dans le monde, en plus d'offrir à chacun une grande variété de programmes publics.

Les visiteurs et les usagers jouiront d'un meilleur accès à l'information sur le Canada et son gouvernement, sur notre expérience en tant que nation et la diversité de notre histoire. La richesse des ressources encouragera la mise en œuvre de projets, stimulera la créativité et permettra aux usagers de mieux comprendre et apprécier la richesse de notre culture et de notre patrimoine. La Bibliothèque et les Archives constitueront une source de connaissances unique et précieuse pour tous les Canadiens et les Canadiennes, quel que soit leur intérêt : nourrir leur créativité et leur sens de l'innovation, enrichir leur qualité de vie, mieux comprendre le passé et le présent de notre pays, faire du Canada un pays à leur image ou devenir de meilleurs citoyens du monde.

Tant que la nouvelle loi ne sera pas promulguée, les deux organismes fondateurs continueront de rendre compte de leurs plans et priorités respectifs. Cependant, les deux institutions élaborent ensemble des plans d'avenir et collaborent à de nombreux projets : la transition sans heurt vers une institution unique de classe mondiale n'en est certainement pas le moindre.

Des projets importants, décrits dans les rapports précédents, sont en voie de réalisation.

- Le Forum international sur la littérature pour la jeunesse se déroulera à Ottawa en juin 2003.
- Les exigences relatives au dépôt légal seront mises à jour afin d'englober une plus grande diversité de documents, comme les publications électroniques.
- La planification de bâtiments et de services nouveaux et améliorés se poursuit.
- La Bibliothèque entend ajouter des collections, des publications électroniques et des enregistrements sonores à ses collections autochtones et multiculturelles, afin de diversifier ses fonds documentaires et de constituer une meilleure source d'information à jour.

- Nous allons améliorer la conservation des collections.
- La Bibliothèque ajoutera du contenu numérique – surtout du matériel didactique – à son site Web, afin de permettre aux éducateurs, aux parents et aux jeunes de trouver facilement des renseignements précieux et d’apprécier le plaisir de lire.
- Référence virtuelle Canada permettra aux Canadiens d’effectuer des recherches documentaires en consultant un réseau de bibliothécaires experts du Canada et du monde entier.
- Un nouveau Centre canadien de généalogie offrira au public un meilleur accès au matériel publié et aux documents d’archives. Les chercheurs pourront utiliser un catalogue et un inventaire des ressources électroniques.
- L’infrastructure technologique de la Bibliothèque sera mise à jour afin d’améliorer et d’accélérer la transmission Internet de données comme des diffusions audio et vidéo.
- La base de données bibliographiques nationale AMICUS sera restructurée afin d’en faciliter la consultation.
- Le Service des nouveaux livres profitera tant à l’industrie canadienne du livre qu’aux lecteurs.
- La Bibliothèque nationale examine la possibilité d’offrir un accès électronique à long terme aux journaux canadiens, actuels et anciens.
- Nous poursuivons notre collaboration avec le Conseil sur l’accès à l’information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés.
- La Bibliothèque nationale va continuer à soutenir le secteur des bibliothèques et à fournir des conseils d’expert sur la gestion de l’information détenue par le gouvernement. Les bibliothèques du pays vont pouvoir continuer à profiter du savoir-faire et des services uniques de notre institution. Nous allons aussi renforcer le rôle du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral.
- Enfin, nos programmes publics (planifiés et offerts en partenariat avec les Archives nationales) offriront une plus grande diversité d’activités et d’expositions sur la culture et le patrimoine canadiens. La nouvelle institution accentuera sa présence auprès du public et se fera beaucoup plus visible et attrayante.

Les trois années de planification couvertes dans le présent rapport seront exigeantes. Cependant, j’ai la conviction que tous les Canadiens, où qu’ils soient, profiteront de la création de cette nouvelle institution culturelle dynamique.

Roch Carrier
Février 2003

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004 (RPP) de la

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004*.

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Roch Carrier
Administrateur général
Février 2003

Section I : Raison d'être de la Bibliothèque nationale du Canada

La Bibliothèque nationale du Canada :

- ❑ Offre une collection complète du patrimoine de l'édition au Canada, constituant ainsi une source informationnelle et culturelle nationale.
- ❑ Soutient le développement de l'infrastructure du savoir du Canada en fournissant un registre complet des publications canadiennes et en offrant à tous les citoyens l'accès à ses collections ainsi qu'à des sources d'information nationales et internationales.
- ❑ Fournit des services de référence et de recherche aux particuliers et aux bibliothèques.
- ❑ Permet aux Canadiens et aux Canadiennes d'explorer, de comprendre et d'apprécier leur patrimoine culturel.
- ❑ Fournit un leadership, des politiques, des méthodes, des normes, des produits et des systèmes qui soutiennent l'échange d'information entre les bibliothèques et optimisent la prestation de services de bibliothèque partout au pays.

Section II : Survol de la planification

La Bibliothèque nationale du Canada s'inscrit dans le contexte de planification générale du gouvernement et est financée à même les dépenses de fonctionnement du gouvernement fédéral.

Une nouvelle institution qui soutient le programme d'action du gouvernement

Le Discours du trône a proposé un programme d'action national axé sur l'avenir et assorti d'objectifs à long terme misant sur la prospérité, l'innovation et la meilleure qualité de vie possible pour tous les Canadiens.

Le gouvernement a rappelé son engagement à rassembler tous les Canadiens au-delà de leurs différences, à les unir par leur histoire et à leur laisser exprimer la diversité de leurs points de vue. Le gouvernement a insisté sur la création de la Bibliothèque et des Archives du Canada, confiant que la nouvelle institution sera un investissement judicieux, qui permettra à tous les citoyens de mieux connaître leur histoire, de découvrir les fondements de la société canadienne et de prendre leur avenir en main.

En créant la Bibliothèque et les archives du Canada, le gouvernement a exprimé sa confiance dans la valeur et l'importance du savoir, de la créativité et de l'imagination en tant que pierres angulaires de la nouvelle économie et de la prospérité de notre nation.

Dans sa réponse au Discours du trône, le Premier ministre a déclaré : « Nous sommes maîtres de notre destin. Nous pouvons choisir le Canada que nous souhaitons. Sachant qui nous sommes. Sachant où nous voulons aller ensemble. Nous avons encore beaucoup de travail à faire. Retrouvons-nous les manches et mettons-nous à l'œuvre. »

Un environnement changeant : une multitude de défis

Transformation

La création de la Bibliothèque et des Archives du Canada s'appuie sur la volonté d'englober le progrès et la vision d'une institution d'information d'un nouveau genre pour le 21^e siècle. La Bibliothèque et les Archives du Canada vont coordonner de concert la transformation de la nouvelle institution et envisager ensemble les changements, les risques, les défis et les nouvelles relations qu'elle suppose. Les deux organisations partagent déjà de nombreuses ressources institutionnelles – ressources humaines et financières, sécurité, matériel, locaux et services de technologie de l'information. Par-delà la création de la nouvelle institution (que nous appellerons dorénavant la Bibliothèque et les Archives, par souci de concision), servir les Canadiens et les Canadiennes demeurera notre priorité ultime.

Les technologies numériques trouvent sans cesse de nouvelles applications. La Bibliothèque et les Archives devront donc continuer à développer l'infrastructure technologique de la nouvelle institution, ainsi que ses collections et ses services électroniques. L'institution doit aussi établir un nouveau paradigme afin de fonctionner efficacement dans un environnement interdisciplinaire dynamique et de répondre aux demandes et aux attentes d'un public toujours plus averti et diversifié, notamment les jeunes et les fervents de l'apprentissage continu. Nous avons pour but d'offrir aux Canadiens, de toutes les régions, un accès continu et rapide à tous les fonds documentaires de la Bibliothèque et des Archives.

Un nouveau conseil de direction, constitué de membres des deux organisations, dirigera la Bibliothèque et les Archives et mettra en place les grandes stratégies. Un sous-ministre adjoint, relevant de l'Administrateur général et de l'Archiviste national, a été nommé pour administrer la transition. De plus, des équipes de transition et des groupes de travail ont été chargés de planifier et de coordonner tous les aspects de la nouvelle institution.

Conservation et aménagement

Bien que les nouvelles technologies offrent des perspectives fabuleuses en matière d'accès du public, nous ne devons pas négliger la tâche d'assurer la conservation, l'entreposage et l'accessibilité de publications présentées sous des formes toujours plus diversifiées. La Bibliothèque et les Archives doivent relever le défi de conserver les publications et les archives dans leurs collections sous des formes traditionnelles. Par ailleurs, conserver des publications et des archives lisibles par machine coûte environ 15 fois plus cher que de conserver des documents dans des formats traditionnels.

L'un des grands défis qui attendent la Bibliothèque et les Archives en ce qui concerne la gestion des locaux sera de regrouper ses installations destinées au personnel, au public et aux collections les souvent consultées et de veiller à ce que tout le matériel, en particulier les pièces les plus fragiles, soit entreposé correctement dans des installations qui en assureront la pérennité.

Accessibilité

La Bibliothèque nationale poursuit une double mission : élaborer et conserver des collections complètes et diversifiées et en assurer l'accès à tous les citoyens.

Au cours des dernières années, la Bibliothèque a ajouté des éléments électroniques à ses services, assurant ainsi un contact avec un réseau de 21 000 bibliothèques au pays et une clientèle toujours plus diversifiée. Des investissements stratégiques dans son infrastructure de services en direct ont permis à la Bibliothèque de créer la Bibliothèque numérique du Canada, pour le bénéfice des usagers de tout le pays. Son site Web fait la promotion de notre culture et de notre identité nationales partout dans le monde. Cependant, il reste beaucoup à faire pour assurer une ouverture intégrale au patrimoine canadien de l'édition par voie électronique et en faciliter l'accès aux personnes incapables d'en utiliser les versions imprimées traditionnelles. Cette tâche deviendra plus facile à mesure que les publications seront offertes sous forme numérique. Mais, pour le moment, la plus grande part des collections de la Bibliothèque sont sous forme traditionnelle et leur numérisation demeure une tâche considérable.

Qui plus est, la numérisation coûte cher. Sur un horizon de trois ans, le programme de numérisation de la Bibliothèque a reposé sur un fonds temporaire de 7,5 millions \$ octroyé par le ministère du Patrimoine canadien dans le cadre de son programme *Culture canadienne en ligne*.

Quoi qu'il en soit, la numérisation de notre patrimoine culturel est une démarche nécessaire et importante, que nous devons mener dès maintenant. Les usagers d'aujourd'hui demandent des services électroniques à jour et disponibles facilement, ainsi qu'un contenu canadien numérique qui concerne directement leurs études, leurs préoccupations, leurs familles et leurs collectivités. Dans la mesure où l'on maintiendra le financement du programme *Culture canadienne en ligne*, la Bibliothèque et les Archives continueront de développer leurs services et leurs collections électroniques afin de permettre aux Canadiens de toutes les régions de partager, de comprendre et d'apprécier leur culture et leur patrimoine.

Le succès de la Bibliothèque et des Archives du Canada dépendra de la visibilité et de la pertinence de l'institution aux yeux des Canadiens et de la qualité des services qu'elle offre aux collectivités de toute la nation. En prenant appui sur leurs initiatives les plus récentes et les plus réussies, la Bibliothèque et les Archives vont diversifier leurs activités d'éducation et de sensibilisation par le biais de nouveaux programmes publics, comme le Musée du portait du Canada. La Bibliothèque et les Archives nationales vont élaborer une stratégie de communications conjointe qui englobera les nouvelles technologies et encouragera la formation de partenariats créatifs avec les groupes d'usagers et d'autres institutions à vocation culturelle et éducative.

Gestion de l'information

La Bibliothèque nationale est un chef de file reconnu en matière de gestion de l'information et, à ce titre, fournit des conseils et de l'aide en ce domaine au Conseil du Trésor du Canada et à d'autres organismes.

Après la technologie, l'information constitue le nouveau centre d'intérêt de l'économie du savoir, ce qui n'est pas sans poser un nouveau défi à la Bibliothèque nationale : promouvoir une vision et une approche unifiées de la gestion de l'information au gouvernement. La Bibliothèque et les Archives occuperont la position idéale de chef de file en cette matière et contribueront à établir une assise solide pour la société du savoir de demain.

Un meilleur accès au savoir nécessite un investissement considérable dans la gestion de l'information. La Bibliothèque et les Archives élaborent une infrastructure d'information globale qui leur permettra de gérer un volume et une variété toujours croissants de publications et de dossiers électroniques. Le défi est de traiter un nombre grandissant de publications produites sous forme électronique et de s'adapter aux nouveaux outils de gestion de l'information. Il peut s'agir, par exemple, de conserver des publications et des archives à long terme, d'élaborer une infrastructure commune et de suivre l'évolution de la technologie et de l'industrie. De nouveaux outils seront conçus, mis à l'essai et adoptés.

Facteurs sociaux et économiques

Présenter l'information sous forme numérique

La Bibliothèque nationale assume un rôle de leader dans la mise en collection, l'organisation et la consultation de publications électroniques produites par le secteur public et les organismes à but non lucratif. Avec la multiplication du matériel publié sous forme électronique, la Bibliothèque a un double défi à relever :

- ❑ D'abord, les publications électroniques doivent être cataloguées et conservées à des fins de consultation et de recherche, même après leur période d'utilité commerciale ou de pertinence politique. C'est là une tâche titanesque, qui requiert des ressources considérables. Ensuite, il devient urgent de pouvoir créer et utiliser des métadonnées comme condition d'accès essentielle et d'établir des normes pour l'identification, le tri et le classement du contenu canadien sous forme numérique. La Bibliothèque joue un rôle unique en ce qui concerne la conservation et la consultation des documents numériques. Aucun autre organisme du secteur public ou privé n'est investi d'une telle tâche ; les secteurs canadiens des bibliothèques et de l'édition conviennent que la Bibliothèque nationale est l'organisme le mieux en mesure de la mener à bien.

- ❑ Ensuite, la Bibliothèque s'est engagée à ce que tous les Canadiens, quels que soient leur revenu, leur lieu de résidence ou leurs capacités, aient accès à l'information sous forme électronique, y compris les publications commerciales. Les progrès technologiques et l'augmentation des attentes de la clientèle ont accru la nécessité d'offrir des ressources électroniques rapidement accessibles (le site Web attire plus de 4,2 millions de visiteurs chaque année). L'organisation doit répondre à la demande en créant des collections et des services électroniques à la fois novateurs et accessibles.

Offrir des services axés sur la clientèle

Le gouvernement s'est fixé comme objectif de faire du Canada le pays le plus branché au monde d'ici 2005. Pour ce faire, tous les services gouvernementaux et les renseignements détenus par le gouvernement doivent être accessibles par Internet.

Le Groupe de travail sur le Gouvernement en direct de la Bibliothèque nationale a pour mandat de rendre ses ressources et services d'information accessibles à tous les Canadiens. Il doit aussi faciliter les autres projets GED, en collaboration avec d'autres organismes comme Patrimoine canadien, Communications Canada et l'ensemble des bibliothèques du gouvernement fédéral.

Assurer la présence de contenu canadien

La très vaste majorité du contenu d'Internet est en langue anglaise et d'origine américaine. Le gouvernement s'inquiète vivement du manque de contenu canadien sur Internet, notamment en langue française. La Bibliothèque et les institutions partenaires du portefeuille du Patrimoine canadien reconnaissent le besoin pressant d'assurer une plus grande visibilité à l'expression et à l'expérience canadiennes sur Internet.

La Bibliothèque nationale a pour but d'offrir l'accès à toutes ses collections sous forme numérique, dans les deux langues officielles. Elle poursuivra sa collaboration avec les bibliothèques du pays afin d'améliorer l'accès du public à des collections importantes provenant de toutes les parties du pays.

Enrichir une collection patrimoniale nationale

Les collections de la Bibliothèque nationale sont au cœur de ses services. Cependant, d'importantes compressions de son budget d'acquisition ont affaibli sa capacité à maintenir une collection complète de ressources canadiennes, appuyant l'étude du Canada, et des collections de manuscrits des plus grandes personnalités de la scène littéraire et musicale canadienne. Chaque fois qu'un collectionneur ou qu'une autre institution disposant de ressources supérieures acquiert des documents patrimoniaux uniques, la Bibliothèque manque une occasion de conserver une partie de notre culture.

Sommaire

On prévoit que la nouvelle institution – Bibliothèque et Archives du Canada – prendra forme officiellement par la promulgation d’une loi en 2003-2004. Tout en travaillant à édifier cette nouvelle institution, la Bibliothèque nationale et les Archives nationales doivent maintenir les services et continuer de répondre aux exigences des collections et des services numériques. En investissant temps, ressources, patience et dévouement, et en s’appuyant sur leurs connaissances et leur savoir-faire, la Bibliothèque nationale et les Archives nationales formeront la Bibliothèque et les Archives du Canada : ce sera une institution dynamique et vitale, où les Canadiens pourront découvrir, comprendre et apprécier leur histoire, leur culture et leur patrimoine et continuer à forger le Canada de demain.

Section III : Plans et priorités par résultat stratégique

Résumé des résultats stratégiques

Résultat stratégique 1 :

Protection et préservation de la Collection nationale

Résultat stratégique 2 :

Accès gratuit aux connaissances sur le Canada pour tous les Canadiens et rayonnement de la collection nationale au Canada et dans le monde

Résultat stratégique 3 :

Renforcement et enrichissement de la Collection nationale

Résultat stratégique 4 :

Mise en œuvre d'un programme de gestion

Résultat stratégique 1 : Protection et préservation de la Collection de la Bibliothèque nationale du Canada

Au cours de l'exercice 2002-2003, la Bibliothèque a reçu 1 million \$ en fonds additionnels pour l'exécution de projets essentiels en matière de conservation. Ainsi, on a pu choisir davantage de documents rétrospectifs pour la Collection de conservation de publications canadiennes (*Canadiana*), investir davantage dans le projet de désacidification massive et améliorer la gestion des collections.

La mesure la plus efficace que peut prendre la Bibliothèque nationale pour protéger et préserver ses collections est de les entreposer et de les conserver dans des installations à ambiance contrôlée. En 2002-2003, un bâtiment destiné à accueillir des installations d'entreposage temporaire a été rénové et partiellement modernisé. La Bibliothèque a présenté des demandes de financement additionnel à des fins de conservation à Patrimoine canadien, au Conseil du Trésor du Canada et à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ; elle attend la réponse de ces organismes.

Grâce au soutien financier du Programme de souvenirs de musique canadienne du ministère du Patrimoine canadien, la Bibliothèque continuera de moderniser ses studios de préservation d'enregistrements sonores et d'acquérir des enregistrements historiques et contemporains. Nous allons aussi rechercher de nouvelles sources de financement permanent pour la préservation des collections (y compris le matériel électronique) et de nouveaux moyens d'en assurer la protection et l'accès à long terme.

Enjeux et justifications

- Un élément essentiel du mandat de la Bibliothèque nationale du Canada est de conserver la totalité des publications du Canada, sous diverses formes : document imprimé, audio, vidéo, microforme, disque compact, support électronique.

- Aucune des installations abritant les collections de la Bibliothèque ne respecte les normes ambiantes nécessaires pour protéger ces précieuses collections à long terme. Ces installations peuvent faire l'objet d'incidents et d'inondations répétés, qui peuvent endommager des pièces irremplaçables.
- Le manque d'espace fait que du matériel ne peut être placé sur les rayons ni consulté par les usagers et que les collections sont entassées.
- Les ressources allouées à la Bibliothèque pour le traitement et la réparation des collections ne suffisent pas à en assurer la protection et la conservation à long terme.
- La conservation des documents originaux est nécessaire aussi pour la reproduction à des fins de diffusion électronique.
- D'autres bibliothèques du pays détiennent des parties importantes du patrimoine canadien de l'édition.
- Le rôle de leadership et de promotion de la Bibliothèque doit être renforcé et les installations abritant les collections patrimoniales doivent être améliorées afin d'empêcher la déperdition de notre patrimoine de l'édition.

Résultats spécifiques

Les objectifs de la Bibliothèque nationale pour 2003-2004 comprennent les résultats spécifiques suivants :

- Application de méthodes à jour de préservation et de conservation des collections.
- Installations permettant d'entreposer et de conserver adéquatement les collections de la Bibliothèque, afin d'en assurer la pérennité et l'accès pour les années à venir.
- Promotion de la valeur, de l'ampleur, de la diversité et du caractère unique des collections auprès des clients et des parties intéressées.

Stratégies et résultats prévus

Aménagement

La Bibliothèque nationale prévoit atteindre les résultats suivants au cours des prochains exercices.

2003-2004

- Élaboration de plans et de scénarios stratégiques (en collaboration avec les Archives nationales, le ministère du Patrimoine canadien et le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux) pour répondre aux besoins d'aménagement à court et à moyen terme, notamment des espaces sûrs pour les collections, les exigences de préservation, le personnel, le public et les programmes publics.
- Élaboration et mise en œuvre d'un nouveau cadre intégré de gestion des urgences pour la Bibliothèque et les Archives.
- Maintien des mesures de prévention destinées à améliorer les installations existantes et à éviter les dommages aux collections ; mise en œuvre de solutions pour diminuer les dommages aux collections de journaux imprimés de la Bibliothèque et aux collections en situation de crise ou de risque.
- Maintien de la séparation des documents destinés à la Collection de conservation de publications canadiennes (ces documents sont gardés à l'écart de ceux qui servent aux fins de service).
- Planification détaillée du déménagement prochain des collections vers des installations temporaires.

2004-2005

- Conversion d'installations en fonction des besoins d'aménagement à court et à moyen terme.
- Mise en œuvre de solutions pour les collections qui courent un risque important.
- Examen des besoins d'aménagement à long terme, dans le cadre de la nouvelle institution Bibliothèque et Archives du Canada.
- Poursuite de la désignation et de la mise à l'écart des documents destinés à la Collection de conservation de publications canadiennes.
- Intégration, à la gestion des collections, de mesures préventives destinées à améliorer le milieu ambiant des installations accueillant les collections.
- Déménagement des collections vers des installations temporaires.

2005-2006

- Modernisation des installations en fonction des besoins d'aménagement à moyen terme.
- Mise en œuvre de solutions pour les collections de documents publiés posant un risque important.
- Préparation de plans détaillés relatifs aux besoins d'aménagement à long terme, dans le contexte de la nouvelle institution.
- Maintien des mesures préventives de gestion des collections.
- Poursuite de la désignation et de la mise à l'écart des documents destinés à la Collection de conservation de publications canadiennes.

- Conclusion du processus de déménagement des collections vers des installations temporaires.

Préservation et conservation

La Bibliothèque nationale prévoit atteindre les résultats suivants au cours des prochains exercices.

2003-2004

- Planification d'activités de préservation en conformité avec le Cadre d'orientation du Gouvernement relatif au patrimoine.
- Amélioration des mesures de préservation à long terme des enregistrements sonores canadiens de valeur patrimoniale, avec le soutien de Fonds de la musique du Canada de Patrimoine canadien.
- Évaluation informelle des résultats du nouveau financement de base pour la préservation.
- Création d'un plan et d'un programme conjoints de préservation pour la nouvelle institution.
- Organisation d'un symposium intitulé *La préservation des documents électroniques : information récente et prise de décision* (en collaboration avec les Archives nationales, l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine), en septembre 2003, dans le but d'établir de meilleures techniques de préservation des documents électroniques.
- Élaboration d'une évaluation des menaces et du risque pour la Bibliothèque et les Archives, qui établira les étapes à prendre pour assurer la sécurité des collections.
- Mise à jour du plan et du programme de préservation, dans le but de dégager et de résoudre les problèmes de préservation posés par les ressources d'information numériques et traditionnelles, les enregistrements sonores, les documents audiovisuels et les supports magnétiques.
- Poursuite de la collecte de données appuyant l'affectation de nouvelles ressources aux mesures de préservation.
- Création d'un programme de désacidification massive.
- Exécution d'activités d'éducation du personnel et du public, afin de les informer sur les problèmes et les résultats des projets de préservation.

2004-2005

- Exécution d'activités faisant suite au symposium sur la préservation des documents électroniques.
- Mise à jour du plan et du programme de préservation.
- Amélioration des normes de préservation des collections de la Bibliothèque et des Archives et ajustement du traitement de conservation afin d'optimiser les ressources existantes et nouvelles (selon les approbations).
- Protection des documents transférés à d'autres installations.

- Évaluation de l'Initiative des enregistrements sonores.
- Analyse d'*Archiver le Web*, essai de validation en matière d'orientation sur la préservation massive de contenu Web.

2005-2006

- Examen des collections de la Bibliothèque et des Archives.
- Évaluations des besoins stratégiques.
- Amélioration de la perception du rôle de la Bibliothèque dans la conservation et le stockage de documents numériques.
- Mise en oeuvre d'orientations stratégiques du Cadre d'orientation du patrimoine en matière de préservation.
- Transfert de collections choisies vers d'autres installations.
- Participation à l'élaboration d'une stratégie de préservation globale pour les bibliothèques canadiennes.

Résultat stratégique 2 : Accès gratuit aux connaissances sur le Canada pour tous les Canadiens et rayonnement de la collection nationale au Canada et dans le monde

La Bibliothèque nationale célébrera son 50^e anniversaire en 2003. Cet événement offre à la Bibliothèque une occasion idéale d'accroître sa visibilité auprès du public et de promouvoir l'avenir de la Bibliothèque et des Archives. La transformation profonde déjà en cours en ce qui concerne la prestation des services de la Bibliothèque nationale va se poursuivre.

Cette initiative mettra en lumière les ressources et les produits numériques permettant d'offrir une grande variété de services au public. Les clients utilisent de plus en plus les services gratuits d'AMICUS, base de données bibliographiques nationales de la Bibliothèque, et consultent les fonds électroniques de la Bibliothèque et de 1 300 autres bibliothèques canadiennes. Le nombre de visiteurs du site Web de la Bibliothèque a connu une augmentation remarquable. Le site propose un contenu amélioré et séduisant qui met en vedette un contenu canadien.

Enjeux et justifications

- Améliorer l'accès international du public aux ressources de la Bibliothèque par voie électronique.
- Insister sur les besoins éducatifs des jeunes, sur les ressources numériques et les programmes publics.
- Étant donné que l'accès par voie électronique dépend de l'infrastructure de technologie de l'information, élaborer un plan complet de prévision des besoins en budget de base pour la technologie de l'information et la gestion de l'information à la Bibliothèque.
- Définir et renforcer le rôle et les responsabilités de leadership de la nouvelle institution, tant au niveau national qu'international, et exploiter le réseau de quelque 21 000 bibliothèques canadiennes déjà en place.
- Créer des programmes publics qui favoriseront la sensibilisation, la connaissance, la compréhension et l'appréciation du public à l'égard de notre patrimoine riche et diversifié, sous toutes ses formes, et qui souligneront ses liens avec notre identité et notre culture nationales.

Résultats spécifiques

Les objectifs de la Bibliothèque nationale pour 2003-2004 comprennent les éléments suivants :

- Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes une institution culturelle nationale dynamique et accessible, créée dans le but de satisfaire leur soif de connaissances.
- Améliorer les collections et les services de la Bibliothèque nationale afin d'en accroître l'autonomie et d'atteindre un niveau élevé de satisfaction de la clientèle.
- Offrir différents modes d'accès aux collections et aux services, soit par voie électronique, en personne ou par l'entremise d'autres bibliothèques et partenaires.

- ❑ Hausser, auprès du public, le degré de reconnaissance et d'utilisation des activités de sensibilisation, des services et des collections de la Bibliothèque nationale. (Le Forum international sur la littérature pour enfants, qui aura lieu à Ottawa en juin 2003, attirera l'attention de la communauté internationale.)
- ❑ Confirmer la reconnaissance et le soutien du gouvernement au leadership, au savoir-faire et au rôle crucial de la Bibliothèque nationale dans la gestion de l'information détenue par le gouvernement fédéral, notamment dans l'élaboration des politiques gouvernementales et des collections et la création de métadonnées. La nouvelle institution exploitera ces forces en vue d'assurer un accès à long terme à la mémoire institutionnelle du gouvernement.
- ❑ Inclure un contenu numérique canadien diversifié, intéressant et durable.
- ❑ Assumer un rôle de leadership au gouvernement, dans le milieu des bibliothèques et le secteur culturel en ce qui concerne l'accès gratuit à l'information pour tous les Canadiens.

Stratégies et résultats prévus

Stratégies

- ❑ La Bibliothèque offrira un ensemble élargi de services gratuits, équitables, axés sur les clients et adaptés à leurs besoins, fondés sur une collection nationale accessible et bien structurée. La base de données bibliographiques électronique de la Bibliothèque nationale (AMICUS), de consultation gratuite, contient présentement 22,2 millions de titres ; environ 1,1 millions de nouveaux titres s'y ajoutent chaque année. Près de 1 400 bibliothèques et institutions connexes – ainsi que des entreprises et des particuliers – utilisent AMICUS pour consulter des données bibliographiques et des ressources numériques.
- ❑ La Bibliothèque nationale du Canada renforcera ses partenariats et utilisera la plus récente technologie pour offrir un accès facile à sa propre collection et à l'information sur les collections détenues par des institutions publiques du pays. Conformément aux prescriptions du Plan d'action du gouvernement du Canada concernant les personnes handicapées, la Bibliothèque nationale du Canada utilisera le guide élaboré conjointement avec le Conseil sur l'accès pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés pour produire des documents sur support de substitution et des sites Web accessibles.
- ❑ La Bibliothèque nationale du Canada collaborera avec d'autres bibliothèques, des musées et des archives afin d'élaborer une stratégie culturelle numérique et de fournir aux Canadiens des services d'information fiables et de haute qualité. L'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques (ICBN) continuera d'assurer l'accès aux collections importantes de toutes les régions du Canada, dans les deux langues officielles.

- ❑ La Bibliothèque nationale dirigera la révision des grandes politiques et pratiques de gestion de l'information détenue par le gouvernement et renforcera ses liens avec le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral afin de soutenir le rôle crucial que jouent les quelque 300 bibliothèques du gouvernement fédéral dans la gestion des ressources d'information des ministères et des organismes.
- ❑ La Bibliothèque accroîtra de façon significative sa prestation de services électroniques (tel que recommandé par la stratégie GED). En outre, elle collaborera avec d'autres bibliothèques – notamment dans le cadre du projet [Sm@rtCapital](#) et du Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral – pour assurer l'approvisionnement de produits et services dans le domaine de l'information.
- ❑ La Bibliothèque concevra et élaborera des expositions et des programmes originaux qu'elle présentera dans ses locaux et sur Internet ainsi que des expositions itinérantes, afin de susciter et l'intérêt et la reconnaissance aux niveaux national et international.

Résultats prévus

La Bibliothèque nationale prévoit atteindre les résultats suivants au cours des prochains exercices.

2003-2004

- Élaboration de nouveaux projets axés sur les clients, comme le prévoit la stratégie GED.
- Assurance de la durabilité de la Bibliothèque numérique du Canada par un financement adéquat de projets à long terme.
- Développement continu de la Bibliothèque numérique et évaluation de son programme de numérisation.
- Meilleur accès aux collections autochtones et multiculturelles en réponse aux besoins d'un public toujours plus diversifié.
- Expansion et amélioration d'AMICUS, base de données bibliographiques nationale de consultation gratuite.
- Évaluation des responsabilités nationales en ce qui concerne la consultation et la préservation à long terme du contenu numérique canadien.
- Mise en œuvre d'un plan stratégique pour la conception et la présentation d'expositions et de programmes publics nouveaux ou améliorés, dans le but de susciter l'intérêt et la reconnaissance aux niveaux national et international. Le Forum international sur la littérature pour enfants, qui aura lieu à Ottawa en juin 2003, illustre ce type d'initiatives.
- Meilleur accès aux collections et aux services des 21 000 bibliothèques canadiennes et élaboration d'outils pour les rendre plus conviviales.
- Renforcement constant de Référence virtuelle Canada.
- Élargissement du rôle du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral.

2004-2005

- Évaluation de l'efficacité de Référence virtuelle Canada.

- Expansion et amélioration d'AMICUS, base de données bibliographiques nationale de consultation gratuite.
- Poursuite des travaux de développement de la Bibliothèque numérique.
- Évaluation des services d'accès nationaux offerts aux clients incapables de lire les imprimés ou présentant des troubles perceptifs ou d'autres incapacités.
- Conception et présentation d'expositions et de programmes publics nouveaux ou améliorés, dans le but de susciter l'intérêt et la reconnaissance au pays et à l'étranger.
- Reconnaissance de la Bibliothèque et des Archives en tant qu'institution de savoir de classe mondiale, tant au pays qu'à l'étranger.

2005-2006

- Plus grande intégration des ressources numériques de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales.
- Communication d'une information plus complète aux Canadiens sur la façon de consulter les collections de la Bibliothèque et des Archives.
- Amélioration des installations assurant l'accès et la préservation à long terme du contenu numérique canadien.
- Évaluation de l'impact de Référence virtuelle Canada.
- Meilleure capacité d'accès et de préservation à long terme du contenu numérique canadien.
- Enrichissement continu d'AMICUS, base de données bibliographiques nationale de consultation gratuite.
- Collaboration plus étroite avec les collectivités, les institutions et les autres ministères fédéraux dans l'élaboration de contenu numérique.
- Poursuite des travaux de développement de la Bibliothèque numérique.
- Augmentation du contenu numérique canadien consultable en ligne, en particulier le matériel éducatif à but pédagogique.
- Évaluation de la situation des services d'accès nationaux offerts aux clients incapables de lire les imprimés ou présentant des troubles perceptifs ou d'autres incapacités.
- Reconnaissance des industries du livre et des enregistrements sonores en tant qu'intervenants de premier plan dans l'élaboration des collections.
- Promotion de la Bibliothèque et des Archives en tant qu'institution culturelle unique et dynamique, favorisant l'alphabétisation, la créativité et l'innovation.
- Réputation de la Bibliothèque et des Archives dans le domaine de l'éducation en tant que source fiable et sûre de matériel éducatif pour les étudiants, les enseignants et les adeptes de l'apprentissage continu.

Résultat stratégique 3 : Renforcement et enrichissement de la Collection nationale

Depuis 1953, l'élaboration des collections de la Bibliothèque nationale a reposé en bonne part sur le mécanisme de dépôt légal mis en place par le Parlement. Au fil des ans, ce mécanisme s'est élargi pour inclure une grande variété de matières publiées : publications imprimées sur papier, enregistrements sonores, microfilms, documents vidéo, cédéroms et publications électroniques sur support physique. Récemment, un document de travail explorait les options susceptibles de permettre la mise à jour des dispositions relatives au dépôt légal en ce qui concerne les publications électroniques. La Bibliothèque nationale a organisé une consultation sur les journaux en ligne. La Bibliothèque veille à ce que le processus de dépôt légal demeure à jour et adapté aux nouvelles priorités stratégiques tout en explorant de nouveaux moyens d'acquérir, de conserver et de préserver les journaux en ligne.

Parallèlement, la Bibliothèque doit assumer la responsabilité lourde et constante d'acquérir toutes les publications canadiennes sur support traditionnel. En raison des récentes compressions financières, la Bibliothèque insiste davantage sur les dons de documents canadiens. Le budget qu'elle consacre aux collections, l'un des plus modestes parmi les membres canadiens de l'*Association of Research Libraries* – a été revu en profondeur.

La Bibliothèque consulte régulièrement les principaux intervenants intéressés, en particulier en ce qui concerne les collections multilingues-multiculturelles et les collections autochtones. Le Canada est en voie de devenir le pays le plus diversifié au monde : la Bibliothèque souhaite refléter cette diversité, tant dans ses collections que dans ses services.

Enjeux et justifications

- ❑ La croissance continue du secteur canadien de l'édition rend toujours plus ardue la tâche de la Bibliothèque d'acquérir une collection complète de publications canadiennes.
- ❑ L'acquisition des documents utilisant les nouveaux supports médiatiques nécessite beaucoup de travail. Pour faciliter le processus, les exigences de dépôt légal doivent être explicites et on doit rappeler aux éditeurs l'importance de constituer des collections complètes.
- ❑ Il est de plus en plus difficile d'acquérir des pièces de collection en raison des réductions budgétaires, de l'inflation, de la hausse des prix et de la diminution du pouvoir d'achat du dollar canadien.
- ❑ La diversité culturelle et linguistique du Canada est un élément d'actif dans la société et l'économie du savoir, dans lesquelles le commerce international, les communications et les échanges sont sources de richesse.
- ❑ Les cultures et les langues autochtones sont en péril et il nous faut répondre aux besoins des peuples autochtones en matière d'information.
- ❑ Le multiculturalisme canadien est un élément fondamental de notre identité nationale et de notre foi dans l'égalité de tous les citoyens. Il contribue à la riche diversité de notre vie culturelle, sociale et économique.

Résultats spécifiques

Les objectifs de la Bibliothèque nationale pour 2003-2004 comprennent les éléments suivants :

- ❑ En collaboration avec d'autres institutions et organismes, constituer une collection de publications canadiennes bien définie et complète et accroître le fonds documentaire de journaux, de collections spéciales, de ressources autochtones et de publications électroniques produites par les secteurs public et privé ainsi que les publications produites à l'étranger sur le Canada ou par des Canadiens.
- ❑ Fournir des collections complètes d'ouvrages généraux et de référence pour l'étude comparative des peuples et des questions autochtones, notamment l'étude du Nord, les mythes et croyances, les traditions, l'artisanat, les conditions sociales et économiques, etc.
- ❑ Créer des collections multilingues illustrant la diversité culturelle du Canada et en donner l'accès à tous.
- ❑ Élaborer une stratégie nationale sur l'accès et la conservation des journaux et des périodiques en lignes.

Stratégies et résultats prévus

La Bibliothèque nationale prévoit atteindre les résultats suivants au cours des prochains exercices.

2003-2004

- Définitions explicites des exigences concernant le dépôt légal des publications en ligne.
- Acquisition de publications électroniques et d'autres documents témoignant de l'évolution de la société et de l'économie canadiennes.
- Instauration d'une habitude culturelle de faire don de documents canadiens, dans le contexte des célébrations du 50^e anniversaire de la Bibliothèque.
- En prévision de la création de la Bibliothèque et des Archives du Canada, discussions avec les Archives nationales concernant l'harmonisation des politiques de développement des collections de publications et d'archives.
- Création d'un portail Internet pour les thèses canadiennes.
- Élaboration de stratégies d'acquisition en vue de garantir l'exhaustivité de la collection de publications canadiennes (*Canadiana*).
- Catalogage et préservation d'une collection importante d'enregistrements originaux de livres sonores, à l'intention des personnes aveugles ou incapables de lire les imprimés.
- Redéfinition du rôle de la Bibliothèque quant au projet d'octroi de licences pour l'établissement d'un site national, dans le cadre de la nouvelle institution Bibliothèque et Archives du Canada.

2004-2005

- Évaluation de l'incidence des changements apportés aux exigences de dépôt légal sur les ressources et la conformité.
- Meilleure collaboration entre le Centre canadien d'échange du livre et ses partenaires et élargissement de son rôle en ce qui concerne les dons.

2005-2006

- Évaluation de l'incidence des changements apportés aux exigences de dépôt légal sur les ressources et la conformité.
- Amélioration du système des acquisitions culturelles, afin de garantir que les collections de la Bibliothèque et des Archives comprennent une grande diversité de documents (musique, théâtre, danse, film, etc.), accessibles à tous.
- Préparation d'un budget de base pour les acquisitions afin de soutenir la constitution de collections complètes reflétant la diversité des créateurs et de la population du Canada.
- Évaluation des processus d'acquisition.

Résultat stratégique 4 : Mise en œuvre d'un programme de gestion

Le succès de la Bibliothèque et des Archives repose sur une solide infrastructure qui appuiera la mission et les objectifs stratégiques de la nouvelle institution. La transformation sera au cœur de nos activités au cours des trois prochaines années. La direction de la Bibliothèque nationale et celle des Archives nationales sont déterminées à assurer une transition transparente et pleinement participative, dans laquelle les deux institutions vont contribuer à la conception et à l'édification du nouvel organisme.

Cette transformation profonde sollicitera la participation du personnel des deux institutions, à tous les niveaux. Nous voulons établir une institution réceptive, efficace et de grande visibilité, qui propose des collections diversifiées, complètes et intéressantes et qui offre, en temps voulu, des services variés à l'ensemble de ses clients et de ses partenaires.

Enjeux et justifications

- ❑ Les principes et les stratégies qui guident le processus de modernisation présentement en cours au sein de la Fonction publique fédérale s'appliqueront aussi à la Bibliothèque et aux Archives et contribueront à instaurer un milieu de travail imprégné des valeurs de la fonction publique et dans lequel les employés sont traités avec équité et respect.
- ❑ L'infrastructure et les services de technologie de l'information de la Bibliothèque doivent être mis à jour pour répondre à la demande croissante en matière de diversité et de rapidité des services.
- ❑ L'exercice d'évaluation de la capacité mené en 2002-2003 a révélé la nécessité d'harmoniser les capacités et les responsabilités avec les pratiques de gestion modernes. Cette question sera abordée dans un plan quinquennal.
- ❑ Nous devons offrir des activités de formation et de perfectionnement professionnel pour aider les membres du personnel à répondre aux nouvelles responsabilités associées au processus de transformation tout en continuant d'exercer leurs fonctions habituelles et d'offrir un service de qualité dans un environnement exigeant et en transformation rapide.

Résultats spécifiques

Les objectifs de la Bibliothèque nationale pour 2003-2004 comprennent les éléments suivants :

- ❑ Élaborer une stratégie et un plan des ressources humaines, y compris un plan d'équité pluriannuel, pour la Bibliothèque et les Archives.
- ❑ Instaurer une culture institutionnelle qui soutienne la croissance et la transformation, améliore les communications internes et encourage l'apprentissage et le perfectionnement.

- ❑ Améliorer l'infrastructure technologique en réglant divers problèmes importants en ce qui concerne le développement des systèmes et les systèmes de bureau.

Stratégies et résultats prévus

Stratégies

- ❑ La Bibliothèque nationale prend des mesures pour s'assurer que son personnel reflète la diversité de la société canadienne et ait les compétences nécessaires pour fournir des services documentaires de pointe à ses clients dans l'environnement numérique et branché du 21^e siècle. Ces mesures comprennent une meilleure gestion des ressources humaines, la conservation et le bien-être des employé(e)s et l'élaboration de politiques adaptées aux besoins variés du personnel de la Bibliothèque.
- ❑ La Bibliothèque soutiendra une nouvelle culture de fierté et de reconnaissance à l'égard des compétences et des réalisations de ses employés.
- ❑ La Bibliothèque offrira des programmes d'éducation continue afin de permettre aux employés de tous les niveaux de perfectionner leurs compétences et d'offrir au public un service de la plus haute qualité.
- ❑ La Bibliothèque mettra à jour son infrastructure technologique pour répondre à la demande croissante en ce qui concerne l'intégration et la rapidité des services.

Ressources humaines

La Bibliothèque nationale prévoit atteindre les résultats suivants au cours des prochains exercices.

2003-2004

- Évaluation de la Politique d'apprentissage continu.
- Recrutement et formation de nouveaux employés au cours de la prochaine décennie, pour compenser le départ de la génération des *baby-boomers*.
- Utilisation du profil des compétences du personnel de la Bibliothèque dans l'embauche et le recrutement.
- Adaptation des politiques, des programmes et des pratiques, comme le prescrit l'Initiative de modernisation des ressources humaines du gouvernement.
- Collecte de données pour le Plan d'équité en emploi (1^{ère} année).
- Mise en œuvre d'un cadre de vérification interne fondé sur le risque.
- Prestation de cours de perfectionnement professionnel et de formation technique (dans des domaines comme la préservation, par exemple), en fonction des conclusions de l'Évaluation de la capacité et d'autres évaluations techniques.
- Élaboration de cadres d'évaluation pour les programmes de reconnaissance et d'orientation.
- Continuation de la mise en œuvre d'évaluations de rendement et mesure de leur efficacité.

- Évaluation des conclusions du Sondage mené auprès des employés de la Fonction publique, afin d'en dégager les points importants, de recommander des solutions et de dresser des plans d'action.
- Promotion de nouvelles possibilités de développement professionnel à la Bibliothèque et aux Archives.

2004-2005

- Mise à niveau constante des connaissances et des compétences de tous les employés.
- Évaluation du Cadre d'apprentissage.
- Recrutement ciblé destiné à l'embauche ou au remplacement de personnel occupant des postes à risque élevé.
- Évaluation des compétences en gestion ainsi que des compétences professionnelles et techniques.
- Remaniement des politiques, des programmes et des pratiques en fonction de l'*Initiative de modernisation de la gestion des ressources humaines*.
- Collecte de données pour le Plan d'équité en matière d'emploi (2^e année).
- Évaluation des programmes de reconnaissance et d'orientation des employé(e)s.
- Évaluation du système de mesure du rendement.

2005-2006

- Promotion d'une culture institutionnelle axée sur l'apprentissage continu et qui encourage la croissance et la créativité.
- Reconnaissance de la Bibliothèque et des Archives du Canada en tant que milieu de travail de choix.
- Analyse des résultats de l'évaluation du Cadre d'apprentissage.
- Modernisation de la gestion des ressources humaines.
- Collecte de données pour le Plan d'équité en matière d'emploi (3^e année).
- Évaluation des programmes de reconnaissance et d'orientation des employé(e)s.
- Collecte et analyse de données afin d'améliorer le système de mesure du rendement et son utilité comme outil de développement professionnel.

Technologie de l'information

La Bibliothèque et les Archives vont demeurer ouvertes aux nouvelles technologies afin de pouvoir répondre aux défis associés à la prestation des services et affecteront des ressources à la création d'une passerelle unique vers ses collections et ses services.

En 2003-2004 et jusqu'en 2005-2006, la Bibliothèque et les Archives vont continuer d'élaborer et d'établir une infrastructure de technologie de l'information et des communications souple et sûre. Ce

système préservera la sécurité et l'intégrité des systèmes et des bases de données de la Bibliothèque et des Archives et permettra à l'institution d'offrir des services électroniques partout au pays, de stocker et d'afficher les descriptions des pièces de ses collections et de permettre la consultation des documents numériques.

La Bibliothèque nationale prévoit atteindre les résultats suivants au cours des prochains exercices.

2003-2004

- Fusion du contenu des sites Web des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale en une seule plate-forme technologique.
- Définition des besoins technologiques associés à une stratégie de gestion du contenu numérique pour la Bibliothèque et les Archives.
- Établissement d'une norme commune sur les métadonnées relatives au contenu Web.
- Création de MIKAN 3, catalogue descriptif électronique des collections des Archives nationales. Ce projet servira aussi la Bibliothèque en facilitant l'échange des renseignements sur les collections entre les bibliothèques et les archives.
- Définition des besoins techniques concernant l'affichage et la manipulation d'information en caractères autres que romains.
- Priorité continue accordée à l'augmentation de la largeur de bande.
- Continuation de la consolidation du Service des technologies de l'information dans différents domaines, dont l'infrastructure et les applications informatiques, et de la mise en commun des normes et des pratiques.

2004-2005

- Création d'une passerelle publique unique vers le site Web de la Bibliothèque et des Archives.
- Élaboration d'un système intégré permettant de gérer les métadonnées, la description des articles et les collections.
- Mise en place d'un soutien technologique pour la stratégie de gestion du contenu numérique de la Bibliothèque et des Archives.
- Création d'une infrastructure concernant l'affichage et la manipulation d'information rédigée dans certains caractères syllabiques autres que romains.
- Priorité continue accordée à l'augmentation de la largeur de bande.

2005-2006

- Plus vaste acceptation d'une norme commune issue de l'initiative *Open Archives*, permettant une plus grande intégration des ressources avec les institutions partenaires.
- Mise en œuvre d'un système intégré permettant de gérer les métadonnées, la description des articles et les collections.

- Création d'une structure de technologie de l'information améliorée, offrant à la nouvelle institution de l'équipement et des services modernes, souples, sûrs et intégrés, y compris la mise en commun des technologies et de l'infrastructure de l'information et des applications, la rationalisation des logiciels et du matériel informatique ainsi que la modernisation des salles d'ordinateurs.

Données sur le rendement

Cette section explique la méthode qui servira à décrire les résultats de rendement de la Bibliothèque. Les directions générales fourniront régulièrement des données statistiques et financières. Les résultats seront présentés au Comité exécutif de la Bibliothèque nationale et la direction de la Bibliothèque utilisera cette information pour évaluer les résultats, prendre des mesures, adapter les objectifs, faire état des réalisations et planifier les prochaines priorités stratégiques.

Stratégie de mesure du rendement par secteur d'activité

Secteur d'activité 1 : Collections Canadiana et services d'accès

- Chaque année, la Bibliothèque contrôle les paramètres suivants et en rend compte :
 - les résultats obtenus par rapport aux objectifs de norme de service concernant la production de notices bibliographiques en temps voulu et les délais de réponse aux demandes de référence et de consultation de documents ;
 - le nombre d'articles acquis pour les collections Canadiana et les Études canadiennes ;
 - le nombre de notices bibliographiques et de notices d'autorité créées ;
 - le nombre d'articles consultés dans les collections de la Bibliothèque nationale ;
 - le nombre de demandes de référence auxquelles on a répondu.
- La Bibliothèque élabore un outil qui lui servira à mesurer l'exhaustivité de ses collections de documents canadiens.
- La Bibliothèque mène régulièrement des sondages auprès des usagers afin de mesurer le degré de satisfaction de la clientèle et l'efficacité de ses services.

Secteur d'activité 2 : Mise en réseau des bibliothèques

- Chaque année, la Bibliothèque contrôle les paramètres suivants et en rend compte :
 - le rendement obtenu par rapport aux objectifs de norme de service concernant l'accessibilité des systèmes et le temps de réponse aux demandes de prêts entre bibliothèques et de services de localisation ;
 - le nombre de demandes de prêts entre bibliothèques auxquelles on a répondu, les documents des collections redistribués par le biais du Centre canadien d'échange du livre et les notices ajoutées à la base de données AMICUS ;
 - le volume d'utilisation en ligne de la base de données AMICUS.
- La Bibliothèque élabore un outil qui lui servira à mesurer l'efficacité du partage des ressources au niveau national.

- La Bibliothèque mène régulièrement des sondages auprès des usagers afin de mesurer le degré de satisfaction de la clientèle et l'efficacité de ses services.

Secteur d'activité 3 : Administration de l'organisme et des directions générales

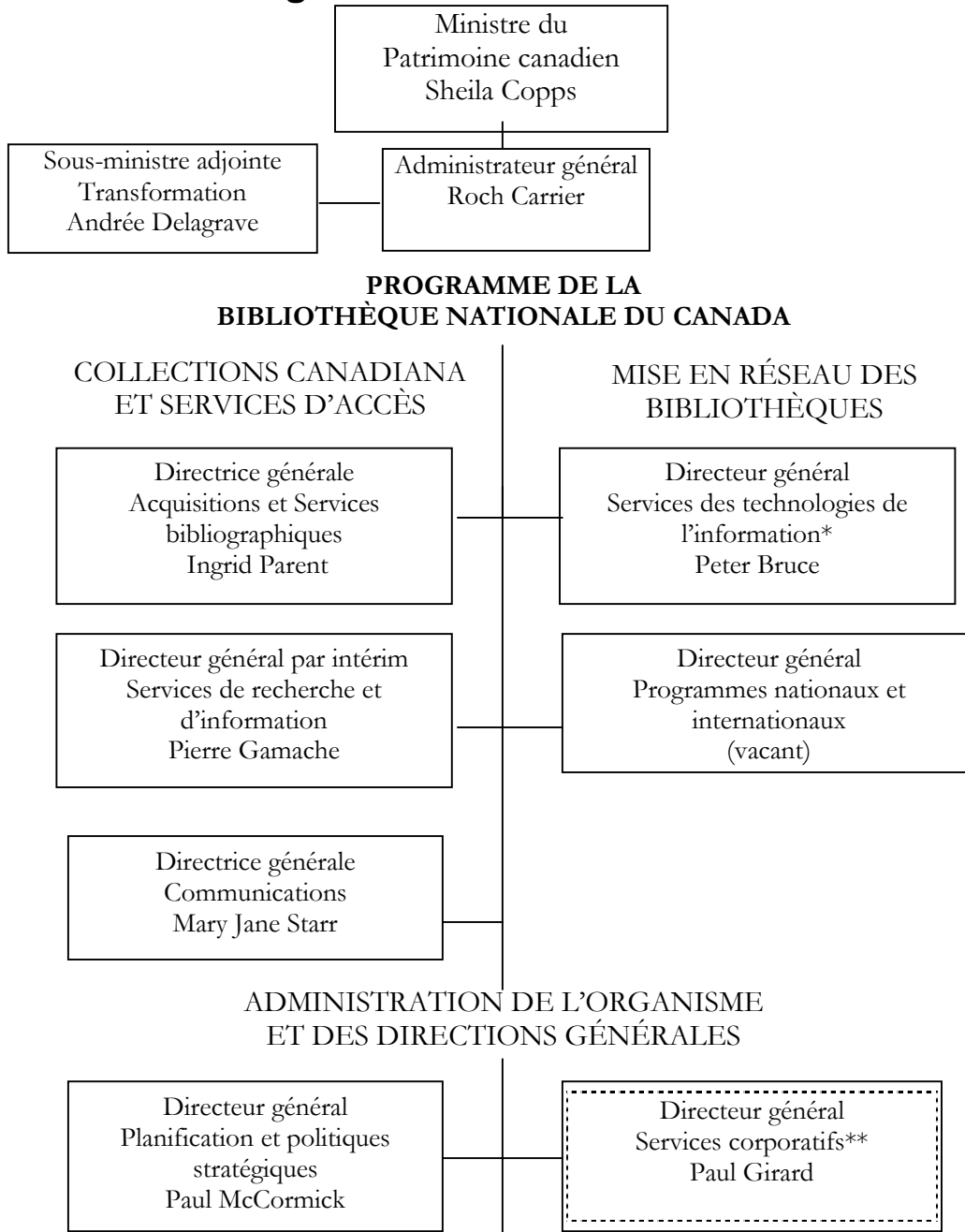
- Capacité du personnel de gérer l'information et d'offrir des services de qualité dans un environnement en transformation rapide.
- Infrastructure de service, d'orientation et de ressources techniques adaptée à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque.

Stratégie de mesure du rendement

- La Bibliothèque mesurera l'efficacité et l'efficience des opérations de la direction et des services de soutien par les rapports financiers, l'affectation des ressources de l'institution, le renouvellement et la revitalisation de l'effectif de la Bibliothèque et l'optimisation de l'espace servant aux collections dans le respect des exigences du service.
- La Bibliothèque examinera son plan de vérification et d'évaluation et mènera des vérifications et des examens internes de ses systèmes de gestion.

Section IV : Organisation de la Bibliothèque nationale du Canada

Structure de l'organisme



(*) : Services partagés par la Bibliothèque nationale du Canada et les Archives nationales du Canada.

(**) Les ressources de la Direction générale des Services corporatifs font partie des Archives nationales du Canada.

Structure administrative

La Bibliothèque nationale du Canada est un organisme culturel relevant du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien. L'administrateur général, M. Roch Carrier, rend compte directement au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps.

Une sous-ministre adjointe, Transformation, M^{me} Andrée Delgrave, supervise le processus organisationnel (y compris les aspects législatifs) de création de la nouvelle institution. Elle relève de l'Administrateur général et de l'Archiviste national.

Cinq directions générales sont exclusivement au service de la Bibliothèque nationale et deux directions générales fournissent des services à la fois à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales. Cette structure vise à optimiser l'utilisation des ressources de ces deux organismes culturels distincts.

Les cinq directions générales servant exclusivement la Bibliothèque nationale sont les suivantes :

Acquisitions et services bibliographiques

Responsabilités :

- Acquisitions
- Accès bibliographique
- Services bibliographiques

Communications

Responsabilités :

- Programmes publics
- Relations avec les médias
- Publications
- Communications stratégiques

Programmes nationaux et internationaux

Responsabilités :

- Coordination des initiatives de patrimoine
- Partage des ressources
- Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral

Services de recherche et d'information

Responsabilités :

- Service de recherche en littérature canadienne
- Gestion des collections
- Collection Jacob M. Lowy
- Division de la musique
- Services de référence et d'information
- Services de mise en commun des ressources

Planification et politiques stratégiques

Responsabilités :

- Politiques et planification corporatives
- Groupe de travail sur le Gouvernement en direct
- Politique de gestion de l'information détenue par le gouvernement
- Orientations stratégiques sur la préservation et l'aménagement

Les deux directions générales offrant des services à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales sont les suivantes :

Services des technologies de l'information

(Ces ressources relèvent de la Bibliothèque nationale du Canada.)

Responsabilités :

- Gestion des services à la clientèle
- Gestion des applications
- Développement de l'infrastructure informatique
- Recherche et normes

Services corporatifs

(Ces ressources relèvent des Archives nationales du Canada.)

Responsabilités :

- Installations et sécurité
- Finances
- Ressources humaines
- Gestion moderne et intégrité

De plus, deux groupes de travail relevant de l'Administrateur général ont la responsabilité de mettre en œuvre des initiatives et des priorités de l'organisation.

Le Groupe de travail sur le Gouvernement en direct

Le Groupe de travail sur le Gouvernement en direct a été chargé d'élaborer et de fournir des services et produits en ligne de haute qualité afin de répondre aux besoins d'information des citoyens canadiens sur leur pays et leur gouvernement. Les travaux du Groupe de travail sont directement liés aux objectifs généraux du gouvernement de promouvoir le changement en élaborant, à l'intention des Canadiens, des services électroniques de haute qualité, accessibles, faciles d'emploi, complets et sécurisés.

Le Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada

Le Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada est chargé d'élaborer une vaste ressource en ligne offrant une information fiable dans une grande variété de supports médiatiques, afin de soutenir l'apprentissage des citoyens de tous âges. Le Groupe de travail élabore de nouveaux produits et services numériques avec l'aide de ses partenaires. (Le site Web de la Bibliothèque nationale propose déjà plusieurs produits gratuits, sur des thèmes comme l'histoire, la musique et la littérature canadiennes.)

Relations entre les secteurs d'activité et les résultats stratégiques 2003-2004

En 2003-2004, la Bibliothèque nationale maintiendra ses priorités stratégiques générales, en insistant sur le passage vers la nouvelle institution Bibliothèque et Archives. Les groupes de travail déjà constitués vont poursuivre leurs travaux sur les grandes questions et priorités.

Les tableaux qui suivent montrent les liens entre les secteurs d'activités et les résultats stratégiques de la Bibliothèque.

Résultat stratégique 1 :

Protection et préservation des collections de la Bibliothèque nationale du Canada

Résultat stratégique 2 :

Accès gratuit aux connaissances sur le Canada pour tous les Canadiens et rayonnement de la collection nationale au Canada et dans le monde

Résultat stratégique 3 :

Renforcement et enrichissement de la collection nationale

Résultat stratégique 4 :

Mise en œuvre d'un programme de gestion

Bibliothèque nationale du Canada				
	Résultats stratégiques			
Secteurs d'activité	Résultat 1	Résultat 2	Résultat 3	Résultat 4
Secteur d'activité 1 Collections Canadiana et Services d'accès	X	X	X	X
Secteur d'activité 2 Mise en réseau des bibliothèques	X	X	X	X
Secteur d'activité 3 Administration de l'organisme et des directions générales	X			X

Structure de reddition de comptes sur la gestion

Bibliothèque nationale	Budget (en milliers \$)	Nombre d'équivalents temps plein (ETP)
Administrateur général	41 752	492

Secteur d'activité 1 : Collections Canadiana et services d'accès

Directions générales	Budget (en milliers \$)	Nombre d'équivalents temps plein (ETP)
Acquisitions et services bibliographiques	11 440	202
Services de recherche et d'information	6 593	116
Communications	1 358	16

Secteur d'activité 2 : Mise en réseau des bibliothèques

Directions générales	Budget (en milliers \$)	Nombre d'équivalents temps plein (ETP)
Programmes nationaux et internationaux	709	5
Services des technologies de l'information * (Comprend le Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada.)	13 473 (2 390)	125 (25)

* Les STI sont une direction générale conjointe de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales.

Secteur d'activité 3 : Administration de l'organisme et des directions générales

Directions générales	Budget (en milliers \$)	Nombre d'équivalents temps plein (ETP)
Planification et politiques stratégiques (Comprend le Groupe de travail du GED.)	1 581	20
Cabinet de l'Administrateur général	6 598	8

Dépenses prévues de 2003-2004 à 2005-2006

Tendances dans les dépenses 2003-2004

Les dépenses prévues pour les programmes permanents vont demeurer constantes au cours de la période visée, à environ 41 millions \$ par année. Les dépenses salariales comptent pour environ 69 % des dépenses totales prévues, alors que les coûts d'opérations en représentent 31 %. Aucune ressource financière additionnelle n'a été confirmée pour l'instant, bien que la Bibliothèque nationale entende poursuivre sa stratégie d'aménagement à long terme avec ses partenaires.

La création de la nouvelle institution – la Bibliothèque et les Archives – offre une occasion unique de fusionner la Bibliothèque et les Archives en une institution culturelle de classe mondiale. Le défi qui nous attend au cours des trois prochaines années de planification sera de trouver un équilibre entre les activités de transition et nos priorités stratégiques existantes.

Dépenses prévues de la Bibliothèque nationale du Canada, de 2003-2004 à 2005-2006

(en milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 2002-2003*	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Collections de Canadiana et services d'accès	19 625,0	19 391,0	18 731,0	18 731,0
Mise en réseau des bibliothèques	9 874,0	14 182,0	14 172,0	14 172,0
Administration de l'organisme et des directions générales	7 159,0	8 179,0	8 179,0	8 179,0
Budgétaire du Budget des dépenses principal (brut)	36 658,0	41 752,0	41 082,0	41 082,0
Non budgétaire du Budget des dépenses principal (brut)	0	0	0	0
Moins : Recettes disponibles	0	0	0	0
Total du Budget des dépenses principal	36 658,0	41 752,0	41 082,0	41 082,0
Rajustements**	8 627,3	0	0	0
Dépenses prévues nettes	45 285,3	41 752,0	41 082,0	41 082,0
Moins : Recettes non disponibles	60,0	60,0	60,0	60,0
Plus : Coût des services reçus sans frais	15 163,8	14 048,2	14 047,2	14 046,2
Coût net du programme	60 389,1	55 740,2	55 069,2	55 068,2
Équivalents temps plein	492	492	492	492

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et doivent comprendre les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc.

Annexe A : Données financières

Tableau 1 : Sommaire des paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Subventions				
<i>Collections Canadiana et services d'accès</i>				
Système international de données sur les publications en série	20,2	25,0	25,0	25,0
<i>Réseautage de bibliothèque</i>				
Fédération internationale des institutions et des associations de bibliothécaires	11,0	11,0	11,0	11,0
Total des subventions	31,2	36,0	36,0	36,0

Tableau 2 : Recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions de recettes 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006
<i>Collections Canadiana et services d'accès</i>				
Frais de services	60,0	60,0	60,0	60,0
Total des recettes non disponibles	60,0	60,0	60,0	60,0

Tableau 3 : Dépenses prévues nettes et équivalents temps plein (par secteur d'activité)

a) Collection Canadiana et services d'accès

Prévision de dépenses 2002-2003*		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005		Dépenses prévues 2005-2006	
en milliers \$	ETP	en milliers \$	ETP	en milliers \$	ETP	en milliers \$	ETP
23 113,7 \$	334	19 391,0 \$	334	18 731,0 \$	334	18 731,0 \$	334

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

b) Mise en réseau des bibliothèques

Prévision de dépenses 2002-2003*		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005		Dépenses prévues 2005-2006	
en milliers \$	ETP	en milliers \$	ETP	en milliers \$	ETP	en milliers \$	ETP
14 902,5 \$	130	14 182,0 \$	130	14 172,0 \$	130	14 172,0 \$	130

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

c) Administration de l'organisme et des directions générales

Prévision de dépenses 2002-2003*		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005		Dépenses prévues 2005-2006	
en milliers \$	ETP	en milliers \$	ETP	en milliers \$	ETP	en milliers \$	ETP
7 269,1 \$	28	8 179 \$	28	8 179,0 \$	28	8 179,0 \$	28

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Tableau 4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2003-2004

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues (budgétaires et non budgétaires brutes du Budget principal des dépenses plus rajustements)	41 752,0
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	7 027,1
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	1 810,8
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	32,0
Services de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, et de gestion des installations fournis par les Archives nationales du Canada	4 525,6
Autres services aux clients fournis par les Archives nationales du Canada	652,6
Coût total du programme	55 800,1
Moins : Recettes non disponibles	60,0
Moins : Services fournis sans frais aux Archives Nationales du Canada	4 694,3
Coût net du programme pour l'exercice 2003-2004	51 045,8

Annexe B : Projets collectifs dans l'ensemble du gouvernement

1. Culture canadienne en ligne : Contribution du Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada

L'exercice 2003-2004 sera caractérisé par deux principaux aspects : une plus grande insistance sur les métadonnées et l'élaboration d'un programme commun de contenu éducatif et de sensibilisation avec les Archives nationales, sous les auspices de la nouvelle institution Bibliothèque et Archives. Par le biais des travaux du Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique, la Bibliothèque nationale continue d'appuyer l'objectif du ministère du Patrimoine canadien de diffuser du contenu culturel canadien sur Internet.

Pour la période 2000-2001 à 2002-2003, le Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique a reçu une aide financière de 2,5 millions \$ par année, en vertu d'un programme administré par le ministère du Patrimoine canadien. Au cours de l'exercice 2002-2003, le Programme de la Bibliothèque numérique du Canada a produit une grande variété de collections numériques novatrices et de sites éducatifs ainsi que des expositions pour le site Web de la Bibliothèque, sur les thèmes de l'histoire, de la musique et de la littérature canadiennes.

Ce programme va continuer de produire du contenu canadien en ligne ainsi que des outils et des ressources d'éducation et de référence (comme des stratégies d'enseignement, des plans de leçon et des activités pour étudiants). Ces ressources vont soutenir l'apprentissage des enfants, des jeunes, du grand public et des chercheurs. Le programme de la Bibliothèque numérique soutiendra l'apprentissage des gens de tous âges en offrant une information fiable sur une grande variété de supports médiatiques. L'objectif à long terme du programme est ce créer, en partenariat, une Bibliothèque numérique à la fois vaste et complète, qui soit le reflet des événements, des gens, des lieux et des intérêts de notre pays.

Le site Web de la Bibliothèque met en vedette un contenu culturel canadien et intègre les normes de présentation uniforme du gouvernement. La Bibliothèque prévoit étendre la portée d'*Images Canada*, projet conjoint lancé en 2001, qui propose des liens vers des collections en ligne de documents visuels canadiens. La Bibliothèque continuera de collaborer avec les bibliothèques canadiennes à des travaux de numérisation dans le cadre de l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques (ICBN).

Dans sa quatrième année, le Programme de la Bibliothèque numérique du Canada continuera de diversifier ses produits en numérisant un vaste éventail de contenus culturels. Il partagera ensuite son expérience dans la gestion de projets avec d'autres organismes participant à des projets de numérisation dans des domaines comme l'élaboration des normes, les outils éducatifs, les scénarios-maquettes, le respect des droits d'auteur, l'amélioration de l'accessibilité à Internet, les méthodes de numérisation, les installations de stockage et de sauvegarde et la formation sur la technologie de l'information.

Les nouvelles collections numériques, dans les deux langues officielles, comprendront :

- *Livres ABC*
- *Répertoires canadiens, 1790-1900* (phase II)
- *Écrivains canadiens : Louis Dudek*
- *Écrivains canadiens : Phyllis Webb*
- *Femmes à l'honneur : leurs réalisations – Les femmes canadiennes dans les arts d'interprétation*
- *Images Canada* (phase IV)
- *Site pour enfants consacré à la vie des pionniers*
- *Site Apprendre et enseigner*
- *Nos Racines* (histoires locales canadiennes)
- *PIKA, base de données sur la littérature canadienne pour la jeunesse* (phase II)
- *Satisfaction garantie : Catalogues de vente par correspondance* (phase II)
- *Musique en feuille canadienne d'antan* (Phase III - parachèvement)
- *Thèses Canada*
- *Le gramophone virtuel* (phase VII)

Les partenaires pressentis sont le Musée canadien de l'aviation, l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques, l'Institut canadien de microreproductions historiques, le Musée canadien de la nature, les Archives de la ville de Calgary, le musée Galt, la Bibliothèque publique d'Halton Hills, les Archives nationales du Canada, les musées de la Nouvelle-Écosse, la Bibliothèque publique d'Oakville, le Musée canadien de la poste, l'Université Simon Fraser, le Musée et les Archives Sir Alexander Galt, l'Université Laval, l'Université de Calgary, l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université du Manitoba, l'Université de Toronto.

Cette année, la Bibliothèque pressentira davantage de partenaires du Québec. De plus, nous espérons conclure des ententes avec les Archives nationales du Canada, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), la *Library of Congress* (États-Unis), le Musée canadien des civilisations et le Musée canadien de la nature.

Tableau B 1 : Culture canadienne en ligne :

Contribution du Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada

Initiative horizontale	But de l'initiative	Liste des partenaires	Sommes allouées par les partenaires (milliers \$)	Résultats prévus
Culture canadienne en ligne : Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada	Créer et rendre accessible tant au pays que sur la scène internationale des contenus numériques canadiens reflétant la diversité du Canada et contribuant à une économie et à une société axées sur le savoir.	Ministère du Patrimoine canadien Archives nationales du Canada Association olympique canadienne Presse canadienne Musée des sciences et de la technologie du Canada Archives de la Ville de Calgary Centre d'information sur les sciences de la Terre (RNCan) Bibliothèque et archives Glenbow Musée de la Nouvelle-Écosse Bibliothèque de l'Université Simon Fraser Bibliothèques publiques de Toronto Bibliothèques de l'Université de Toronto	Pas encore confirmé Montant total (estimé) alloué par les autres partenaires : à confirmer	Information fiable, présentée dans une riche variété de médias, favorisant l'acquisition du savoir chez des personnes de tous âges. Bibliothèque numérique canadienne vaste et durable, reflétant la diversité des événements, des citoyens, des lieux et des thèmes canadiens.

2. Stratégie Gouvernement en direct :

Contribution du Groupe de travail sur le Gouvernement en direct de la Bibliothèque nationale

Le Groupe de travail sur GED de la Bibliothèque nationale a été créé dans le but d'améliorer, de promouvoir et d'offrir sur le Web des services électroniques de qualité, axés sur le client, ainsi que de l'information détenue par le gouvernement canadien. Le Groupe a aussi pour mandat de promouvoir le rôle de leadership et le savoir-faire de la Bibliothèque dans l'acquisition, la présentation et la préservation d'information détenue par le gouvernement sur différents supports. De concert avec des ministères fédéraux et le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, le Groupe de travail soutient les initiatives des bibliothèques du gouvernement fédéral et apporte sa contribution au portail Internet Culture Canada, élaboré par le ministère du Patrimoine canadien.

Les résultats prévus sont directement liés au résultat stratégique n° 2 (*Accès gratuit aux connaissances sur le Canada pour tous les Canadiens et rayonnement de la collection nationale au Canada et dans le monde*). Le Groupe de travail continuera d'élaborer des services et des produits électroniques et de les offrir aux usagers de la Bibliothèque nationale.

- ❑ Le Service des nouveaux livres continuera d'améliorer les services offerts par la Bibliothèque nationale aux éditeurs, aux libraires, aux bibliothèques, aux chercheurs individuels et au public. Il améliorera ses capacités de recherche et de consultation en ligne et rationalisera le processus de dépôt de documents par les éditeurs.
- ❑ Lancé en janvier 2003, le programme Référence virtuelle Canada (RVC) est un réseau bilingue novateur regroupant des bibliothèques, des archives, des musées, des centres d'information et des institutions de recherche qui offrent des services de référence professionnels au pays. Ce programme est le fruit de la participation de la Bibliothèque, depuis quelques années, au projet *Collaborative Digital Reference Service* et à d'autres initiatives destinées à mettre en place des services et des réseaux de référence virtuelle efficaces au niveau international. Les mesures prévues dans le cadre de RVC comprennent l'amélioration du codage des sujets et des composantes géographiques des questions et la conformité au *Question and Answer Transaction Protocol*, élaboré par la *National Information Standards Organization* (NISO), qui sera rendu public plus tard en 2003. En collaborant avec la NISO et d'autres organismes, la Bibliothèque nationale maintient sa position parmi les chefs de file de l'élaboration de protocoles et de normes pour les services de référence en réseau.
- ❑ En collaboration avec différents partenaires, la Bibliothèque poursuivra l'élaboration d'un service de localisation des publications du gouvernement fédéral et d'un localisateur permanent pour les publications gouvernementales (adresse Web permanente), en plus d'améliorer son service d'Information sur le Canada par matière (ICPM).

- ❑ La Bibliothèque collaborera avec le Groupe de travail sur la Bibliothèque numérique à la mise en œuvre d'un projet de validation intitulé *Archiver le Web*, visant à négocier l'acquisition d'une sélection de sites Web canadiens gouvernementaux ou non gouvernementaux, actifs ou inactifs. Ce projet novateur a pour objet de dégager les problèmes et les questions (comme les droits d'auteur ou le stockage) qui peuvent se poser lors de la consultation de sites Web à des fins de recherches historiques.
- ❑ La Bibliothèque créera une nouvelle interface conviviale pour sa Collection électronique.
- ❑ La Bibliothèque améliorera les communications entre le personnel du gouvernement fédéral et les clients de la Bibliothèque en élaborant un nouveau projet de validation fondé sur la technologie sans fil.
- ❑ Les recherches présentement en cours vont permettre à la Bibliothèque d'étendre son objectif de mise en commun et d'accessibilité des ressources en sélectionnant un logiciel lui permettant d'améliorer les fonctions de recherche et de maintenance du Catalogue collectif canadien virtuel (CCCv) et d'autres ressources partageant des services Web (comme la Passerelle des bibliothèques canadiennes).
- ❑ La Bibliothèque est déterminée à mener à bien le programme d'action du Groupe de travail interministériel GED sur les métadonnées. Le personnel de la Bibliothèque a apporté une contribution importante à l'élaboration des normes, des thésaurus, des normes et des lignes directrices sur les métadonnées, dans le cadre de l'initiative Uniformité de la présentation et de l'exploitation pour Internet. Tous ces éléments améliorent l'accès à l'information détenue par le gouvernement fédéral, en général, et aux collections de la Bibliothèque, en particulier.

Tableau B 2 : Stratégie gouvernement en direct :

Contribution du Groupe de travail de la Bibliothèque nationale sur le Gouvernement en direct

Initiative horizontale	But de l'initiative	Liste des partenaires	Sommes allouées par les partenaires (milliers \$)	Résultats prévus
Stratégie Gouvernement en direct	<p>Rendre les services du gouvernement :</p> <p>Accessibles à tous, faciles à utiliser et adaptés aux besoins des Canadiens en matière de services</p> <p>Rapides et peu coûteux</p> <p>Complets et de haute qualité et</p> <p>Privés et sécurisés</p>	<p>Ministère du Patrimoine canadien</p> <p>Communication Canada</p> <p>Industrie Canada</p> <p>Conseil du Trésor du Canada</p> <p>Autres partenaires :</p> <p>Secteur des bibliothèques canadiennes</p> <p>Éditeurs canadiens</p> <p>Libraires canadiens</p> <p>Bibliothèques du gouvernement fédéral</p> <p><i>Library of Congress</i></p> <p>Bibliothèque nationale d'Australie</p>	<p>À déterminer</p> <p>300</p>	<p>Sensibilisation aux avantages des services et produits électroniques</p> <p>Plus grande adaptation aux besoins des clients</p> <p>Exploration de nouvelles technologies (sans fil) pour la prestation des services électroniques</p> <p>Services de référence plus efficaces et plus étendus</p> <p>Amélioration de l'accès aux publications canadiennes patrimoniales et actuelles et de l'information à ce sujet</p> <p>Réorientation des services vers un modèle axé sur la clientèle</p>

Annexe C : Autres renseignements

Référence

Monsieur Paul McCormick
Directeur général, Politiques et planification stratégiques
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Téléphone : (613) 996-2892
ou (613) 995-9481
Sans frais : 1-877-896-9481
ATME : 1-866-299-1699
Télécopie : (613) 943-1112

Budget des dépenses

Rapport sur les plans et les priorités (Partie III) pou 2002-2003 :
<http://www.nlc-bnc.ca/10/8/a8-1006-f.html#partiii>

Rapport de rendement

Rapport de rendement - 2002 (Adobe Acrobat)
<http://www.nlc-bnc.ca/obj/a5/f2/01-f.pdf>

Rapports ministériels sur le rendement
<http://www.nlc-bnc.ca/10/index-f.html>

Normes de service

Engagement de la Bibliothèque nationale du Canada quant à ses normes de service
<http://www.nlc-bnc.ca/10/8/a8-1011-f.html>

Ressources offertes au site Web de la Bibliothèque nationale

Site Web (page d'accueil) : <http://www.nlc-bnc.ca>

Au sujet de la Bibliothèque : <http://www.nlc-bnc.ca/10/index-f.html>

Services AMICUS : <http://www.nlc-bnc.ca/7/2/index-f.html>

Information sur le Canada par matière :
<http://www.nlc-bnc.ca/caninfo/fcaninfo.htm>

Images Canada : <http://www.imagescanada.ca/index-f.html>

Publications : <http://www.nlc-bnc.ca/9/index-f.html>

Outils de recherche : <http://www.nlc-bnc.ca/8/index-f.html>

Services : <http://www.nlc-bnc.ca/6/index-f.html>

Activités culturelles : <http://www.nlc-bnc.ca/1/index-f.html>

Quoi de neuf : <http://www.nlc-bnc.ca/1/6/index-f.html>

La Bibliothèque numérique du Canada

- *Musique* : <http://www.nlc-bnc.ca/4/index-f.html>
- *Histoire* : <http://www.nlc-bnc.ca/2/index-f.html>
- *Littérature* : <http://www.nlc-bnc.ca/3/index-f.html>